



Situation

La commune de Louvigny est limitrophe de Caen (au sud). Le Planitre se situe au sud du bourg le long de l'Orne, depuis la salle des fêtes à l'est, jusqu'aux premières maisons à l'ouest.



L'Orne et le Planitre

DREAL/P. Galineau

Typologie

Alignement d'arbres

Commune concernée

Louvigny

Surface

0 ha

Date de classement

Arrêté du 20 août 1932

Histoire

D'origine Gallo-Romaine, le village de Louvigny borde la rive gauche de l'Orne et les maisons (la plupart sont anciennes) qui longent la Grande Rue sont régulièrement inondées depuis leur construction. Entre elles et la rivière, à quelque dizaine de mètres, le planitre n'est, au début du XX^e siècle, qu'une esplanade herbeuse qui descend vers la rive. Un débarcadère y est installé pour faciliter les passages en barque vers Fleury-sur-Orne (à l'époque : Allemagne) qui lui fait face sur la rive droite et des lavandières viennent y laver leur linge. En 1932, le conseil municipal demande la protection de cette propriété communale : « le Planitre situé à

Louvigny, au village en bordure de l'Orne, est une terrasse plantée de beaux ormes dont il importe de conserver le caractère. ». L'administration des Beaux-Arts classe le Planitre parmi les sites en Août 1932 en raison de son caractère pittoresque. Au début des années 1980, les ormes ravagés par la graphiose meurent, ils sont remplacés en 1984 par des frênes et des tilleuls.

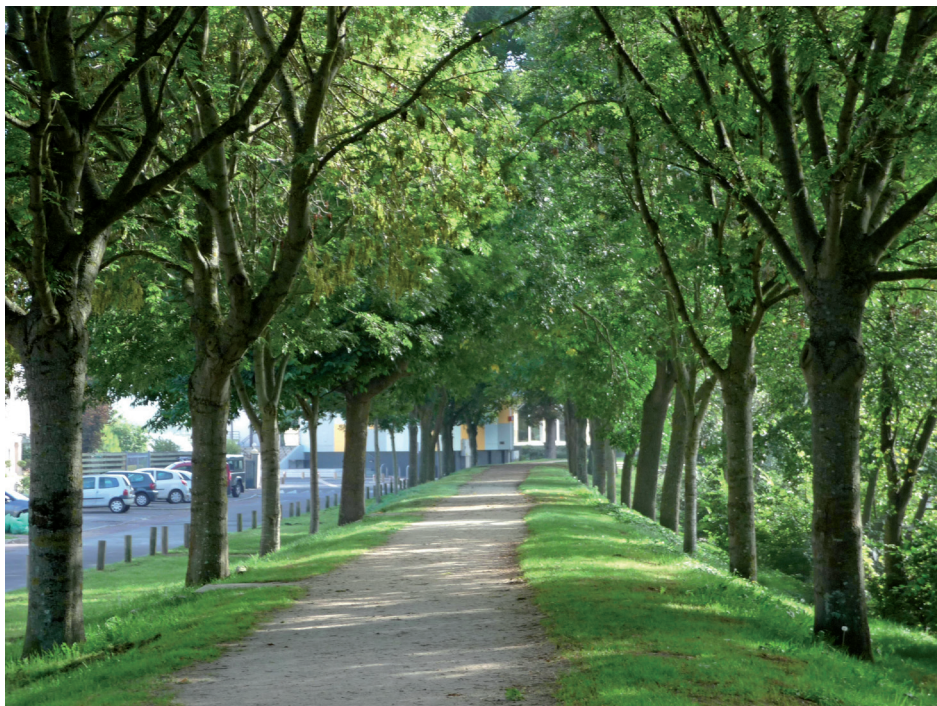


Le débarcadère de Louvigny début XX^e siècle

Droits réservés

Le site

Régulièrement inondé, le Planitre reste peu entretenu jusqu'aux années 2000. Devant la fréquence des inondations et après l'essai de diverses solutions, le syndicat mixte de lutte contre les inondations réalise en 2004 une digue constituée d'un talus de terre de près d'un mètre de haut axé sur le site classé et son double alignement d'arbres. Le dispositif est complété par des digues amovibles mises en place dès que l'Orne atteint sa cote d'alerte. Aujourd'hui, le terre-plein ne mérite plus vraiment son nom de Planitre, c'est un talus trapézoïdal de près de 4 mètres de large au sommet sur lequel un chemin est aménagé. Les arbres ont été préservés et ils ombragent agréablement la promenade. Depuis la Grande Rue, quatre escaliers de bois y donnent accès ainsi qu'à quatre pontons de bois, en surplomb sur l'Orne, réservés aux pêcheurs. Devant la salle des fêtes quatre marronniers centenaires marquent l'entrée de la promenade, ils sont accompagnés par un magnifique saule pleureur. A l'autre extrémité du site, un gigantesque hêtre penche sa haute silhouette vers les eaux de la rivière.



DREAL/P.Galineau

Le talus et le double alignement d'arbres

Devenir du site

L'ensemble des travaux et le réaménagement paysager ont été effectués avec soin et tout en finesse pour préserver « l'esprit » du lieu ; le Planitre n'a sans doute jamais été aussi beau qu'aujourd'hui. C'est désormais une belle promenade ombragée qui borde le cours de l'Orne. Depuis

la Grande Rue, la rivière, dissimulée par le talus, n'est plus visible, mais le site donne une impression si agréable qu'il invite à un arrêt pour faire quelques pas sous les grands arbres en admirant le cours de l'Orne.